

Leudelange, le 3 juillet 2025

AVIS DE CIRCULATION

Règlementation temporaire de la circulation

routière à l'occasion d'une course cycliste

Dimanche 13 juillet 2025

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous vous informons que, dans le cadre de la course cycliste se déroulant aux abords des rues CR179, Rue de Cessange, Rue de la Gare, Rue de la Vallée et Rue de Merl, la circulation sera réglementée comme suit :

1. La circulation sera mise en sens unique de 10h00 à 19h00 dans la direction suivante :

- CR179 (Zone Industrielle Grasbësch)
- Rue de Cessange
- Rue de la Gare
- Rue de la Vallée
- Rue de Merl

Le passage des services de secours devra être garanti sur l'ensemble de l'itinéraire.

2. Le stationnement sera interdit sur toute la longueur et des deux côtés des rues suivantes, à Leudelange :

- Rue de Cessange
- Rue de la Gare
- Rue de la Vallée
- Rue de Merl

3. La route sera barrée à toute circulation, à l'exception des véhicules de transport desservant Leudelange, notamment :

- Rue Léon Laval au niveau du bâtiment 26,

Cette manifestation aura également un impact sur les horaires de bus, avec des modifications, voire la suppression de certains arrêts. Nous vous invitons à consulter le site www.mobiliteit.lu pour plus d'informations à ce sujet.

Veuillez respecter la signalisation mise en place et suivre les déviations indiquées.

Nous vous remercions d'ores et déjà pour votre compréhension.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins

Lou LINSTER, Bourgmestre
Vanessa BALDASSARRI, Echevine
Jean-Pierre Roemen, Echevin